

## LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

Le 3 novembre dernier la commune a organisé son traditionnel repas donné offert à nos Aînés. Ce moment privilégié a été l'occasion pour moi de mettre à l'honneur les deux doyens présents à savoir Madame SEILLIER Lilly et Monsieur LION Michel, âgés tous deux de 96 ans. Après un excellent déjeuner, chacun a pu évoluer sur la piste de danse grâce à la belle prestation de Pascal GRANDSERRE et Christophe CAMIER.

Une petite cérémonie sera organisée le 16 novembre prochain en l'honneur des nouveaux nés de l'année 2023, des lauréats des maisons fleuries. A cette occasion nous avons également invité les enfants qui ont eu un retour du trajet de leur ballon lâché soit à la fête des écoles soit à celle des ALSH.

Mais auparavant nous nous retrouverons tous le 11 novembre au matin pour commémorer l'armistice de la guerre de 14-18 ce qui, en ces temps troublés, prend tout son sens.

Le 31 octobre a été la date limite de remise des offres des entreprises susceptibles d'intervenir dans la construction de notre future salle de restauration scolaire et annexe ALSH. Nous avons reçu 37 offres qui sont actuellement à l'analyse de notre architecte avant présentation à la commission d'appel d'offres. Nous restons confiants pour la réception des travaux avant la fin de l'année 2025.

La dernière session des ALSH s'est déroulée du 21 au 31 octobre sous la direction de Julien NOUREUX, intérimaire en remplacement d'Amélie COLLET, en congé maternité. Nous tenons à souhaiter la bienvenue au petit Axel, né le 31 octobre, et toutes nos félicitations à Amélie. La session s'est très bien passée grâce à l'investissement de l'ensemble de notre personnel. Les enfants ont pu participer à des activités variées, des sorties et préparer Halloween.

Comme vous avez pu le constater l'entreprise THIRARD SAS a entrepris un aménagement de terrain sis rue Jean Jaurès dans la perspective de désenclaver le stationnement notamment dans les rues Pasteur et Jean Jaurès. Les travaux ont été retardés en raison des conditions météorologiques mais que les impatients soient rassurés les travaux avancent dans le bon sens.

Ces prochains jours les travaux entrepris par le Département sur plusieurs rond points vont perturber fortement notre ville avec le risque d'un passage plus conséquent de voitures par le biais des déviations.

Le dernier trimestre 2024 est déjà avancé et la fin d'année arrive à grands pas. Au-delà de nous atteler à préparer les festivités, nous allons travailler sur la fin de notre exercice comptable et préparer une nouvelle année riche en projets pour le bien-être de tous.

Restant à votre disposition, je vous souhaite une bonne lecture.

*Bien à vous*

Le Maire, Jean-Jacques LELEU

## Informations Générales

### MAIRIE

#### OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

#### PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire :  
le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEURAIN, 1<sup>ère</sup> adjointe :  
le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2<sup>ème</sup> adjoint :  
le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3<sup>ème</sup> adjointe :  
le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4<sup>ème</sup> adjoint :  
le jeudi de 17h à 18h

#### CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **9h à 17h du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.**

#### LA POSTE

Le bureau postal est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h.

#### RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Ce service à la population mis en place par la municipalité est assuré le jeudi de façon hebdomadaire d'avril à octobre, de façon bimensuelle en novembre (14 et 28) et mars et n'est pas assuré de décembre à février.

Il vous est demandé de veiller à les sortir le mercredi soir et à respecter les contenants. L'usage des sacs plastiques et des big bags est strictement interdit et les branchages doivent être mis en fagots.

#### RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

#### MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité.

La remorque sera chargée par vos soins.

#### ENTRETIEN DES CANIVEAUX ET TROTTOIRS

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer leur trottoir.  
Arrêté municipal N° 2021-PM 07

**Entretien :** en toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.

Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires des lieux. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

**Neige et verglas :** dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable ou du sel devant leurs habitations.

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, sur toute la largeur de la propriété.

## COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

**Bac gris** : les mardis 12-19 et 26 novembre

**Bac Verres** : les vendredis 8 et 22 novembre

**Bac jaune** : les vendredis 15 et 29 novembre

Dans le cadre de l'arrêt du verre en porte à porte à compter du 1er janvier 2025, une refonte des zones et des jours de collecte est mise en place

Les modifications sont les suivantes pour notre commune :

**Pour les déchets recyclables (poubelle jaune) :**

En 2024 : collecte le vendredi

En 2025 : collecte le jeudi

**Pour les ordures ménagères (poubelle noire) :**

En 2024 : collecte le mardi

En 2025 : collecte le vendredi

## AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le 22 novembre 2024.

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque située 11 rue Jules Guesde est ouverte les :

- mardi de 15h30 à 17h00

- jeudi de 17h00 à 18h00

- samedi de 10h00 à 11h00

## MAISON POUR TOUS

Permanence pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, le **samedi matin** de 11h30 à 12h30 ou par téléphone au 09.71.04.12.13 / 06.19.35.34.33.

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation.

## COMPOSTEUR PARTAGÉ



**ENVIE DE RECYCLER VOS EPLUCHURES ?**

*Un composteur partagé est installé*  
**RUE DES TILLEULS À FRESSENNEVILLE**

Vous souhaitez en savoir plus ?  
Devenir Référént.e de site ?

Inscrivez vous gratuitement en contactant :  
composteur.fressenneville@gmail.com  
Mairie de Fressenneville

Logos: Recyclettes, Mairie de Fressenneville, Communauté de Communes de Vimeu

**RAPPEL de consignes à respecter pour assurer un bon compostage :**

- ❖ Fruits coupés en morceaux
- ❖ Pas de tonte de gazon
- ❖ Pas de papier
- ❖ Mettre un seau de broyat pour chaque seau de déchets mis dans le composteur
- ❖ Ne pas oublier de mélanger

## Démarches administratives

### MAIRIE

#### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui viennent d'atteindre l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

## REGISTRE ELECTORAL

Vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la commune afin de pouvoir voter. Vous devrez fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Pour cela, plusieurs solutions :** en mairie ou par internet sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, [muni d'un justificatif de domicile](#).

## AIDE AUX PERSONNES AGEES

Du 15 novembre au 15 mars de l'année suivante, le Conseil Municipal alloue une aide sous forme de bons de combustible aux personnes âgées de 60 ans et plus, titulaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ou ayant des ressources inférieures au plafond.

Les personnes concernées et désirant recevoir cette aide sont priées de se présenter en Mairie afin de retirer un dossier.

## Informations diverses

### DÉCHETTERIE

Du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 14 avril 2025, la déchetterie est ouverte aux horaires suivants :

Lundi	13h30 - 16h45
Mardi	13h30 - 16h45
Mercredi	13h30 - 16h45
Jeudi	13h30 - 16h45
Vendredi	9h00 - 11h45/13h30 - 16h45
Samedi	: en continue de 9h00 à 16h45

### RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : FRIVILLE- ESCARBOTIN, GAMACHES, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ABBEVILLE, OISEMONT.

Vous pouvez prendre RDV via le site suivant : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame FORESTIER Marie, conciliatrice de justice, assure une permanence en mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois. Prise de RDV en mairie au 03.22.60.36.60.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut ensuite être homologué par la justice.

Litiges concernés et champ d'action :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entres commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage

## INFIRMIÈRES DE GARDE

**Le 10 novembre :** Marie-Odile Gaillard – 03.22.60.80.31

**Le 11 novembre :** Julie Padé – 06.23.46.42.73

**Le 17 novembre :** cabinet de Béthencourt sur mer – 07.50.58.40.46

**Le 24 novembre :** Cabinet de Friaucourt – 03.22.60.62.26

**Le 1<sup>er</sup> décembre :** Maud Paris, Sophie Houssaye et Charlotte Guilbaut – 03.22.24.20.20

**Le 8 décembre :** cabinet de Friville-Escarbotin – 03.22.30.28.95

## SYNDICAT DES EAUX

Ouvert au public tous les matins sauf le mercredi.  
Tél. secrétariat : 06.29.67.60.54

## DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le 23 décembre à Friville-Escarbotin.

Pour plus d'informations, contactez le 03 28 54 22 58 ou consultez le site [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

## LES RESTAURANTS DU CŒUR

La campagne d'hiver débutera le 18 novembre 2024 à 13H30

## AMSOM HABITAT MISE EN GARDE CONTRE LE DÉMARCHAGE

Des démarcheurs se présentent à votre domicile en proposant l'**installation ou le remplacement de robinets thermostatiques sur vos radiateurs.**

**Or, aucune entreprise n'a l'autorisation d'intervenir sur les équipements de votre logement, sauf celles mandatées par AMSOM Habitat !**

Pour rappel, si un équipement doit être changé chez vous, vous êtes systématiquement prévenue par AMSOM Habitat.

⚠ Soyez vigilants et parlez-en à vos voisins, certains publics peuvent être plus vulnérables que d'autres face à ce genre d'approche.

**En cas de doute, appelez directement AMSOM Habitat au 03 22 54 50 00**

## CENTRE ITINERANT CARSAT

Le centre Itinérant Retraite de la CARSAT Nord-Picardie va de nouveau sillonner les communes des Hauts de France

Il se déplacera au sein de notre commune le **JEUDI 12 DECEMBRE 2024 de 9h20 à 11h30 et 13h à 15h30**

Les assurés sont reçus sur rendez-vous pour les motifs suivants :

- Mise à jour de leur carrière ;
- Demande d'estimation ;
- Délivrance ou dépôt d'une demande de retraite ;
- Délivrance ou dépôt d'une demande de réversion ;
- Délivrance ou dépôt d'une demande d'allocation ;
- Informations sur un droit déjà en paiement.

La prise de rendez-vous s'effectue en appelant le **3960** ou sur le site de **lassuranceretraite.fr**.

## Animations-Festivités

### TÉLÉTHON

L'amicale des sapeurs-pompiers organise le **TÉLÉTHON** le samedi 30 novembre de 9h00 à 12h00 à la caserne des Sapeurs-Pompiers de Fressenneville, rue du Chellier.

Vente de calendriers, gobelets personnalisés au nom du CPI Fressenneville, vente de café, chocolat, quatre-quarts et lavage de voiture.

### FESTIVITÉS

- 🚩 **Lundi 11 novembre** : Armistice 1918 + repas MPT organisé par les ACPG-CATM
- 🚩 **Dimanche 17 novembre** : Loto organisé par le club de karaté
- 🚩 **Vendredi 22 novembre** : soirée Beaujolais organisé par le comité des fêtes
- 🚩 **Samedi 23 novembre** : Sainte-Cécile organisée par la Batterie Fanfare Harengade sur la place organisée par le comité des fêtes

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie officielle destinée à commémorer l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 aura lieu le **lundi 11 novembre 2024**. Rassemblement devant la mairie à 10h30. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la Maison Pour Tous.

### SAINTE CÉCILE DE LA BATTERIE FANFARE

La Sainte Cécile de la Batterie Fanfare sera célébrée le **23 novembre 2024 en l'église de Saint Quentin à Fressenneville**.

Manon HUMEL succédera à Éloïse SAC ÉPÉE.

Un repas dansant aura lieu à cette occasion. Pour les personnes extérieures, le repas sera à 30€ (punch, boissons, couscous, fromage, dessert, café).

Pour réserver appeler le 06 29 37 13 45.

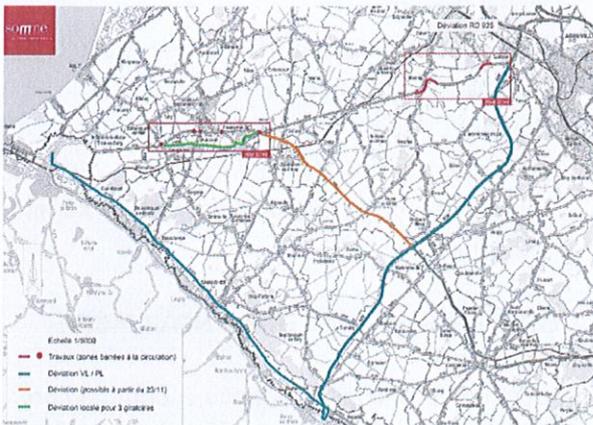
Fin des inscriptions le 18 novembre 2024.

## Actu 'Travaux

**Travaux sur la RD925 : Renforcement de chaussée, réfection de la traversée de Cambron, modernisation des créneaux de dépassement à Miannay**

Le Conseil Départemental de la Somme va débiter des travaux de réfection de la chaussée sur 5 giratoires de la RD925 à Yzengremer, Friville-Escarbotin, Feuquières-en-Vimeu et Fressenneville.

Il va également moderniser les sorties Est et Ouest de la commune de Miannay ainsi que la traversée d'agglomération de Cambron.

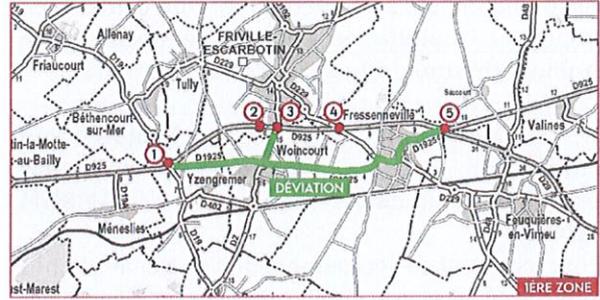


Une première partie des travaux, menée par le Département, concerne **les 5 giratoires sur les communes d'Yzengremer, Friville-Escarbotin, Feuquières-en-Vimeu et Fressenneville**, ainsi qu'une section entre les deux giratoires de Friville-Escarbotin.

Ceux-ci consisteront :

- à raboter la chaussée sur une épaisseur de 8cm
- à mettre en œuvre une couche de roulement de 8cm en enrobés

à implanter des plots de verre réfléchissant dans les ilots et les anneaux



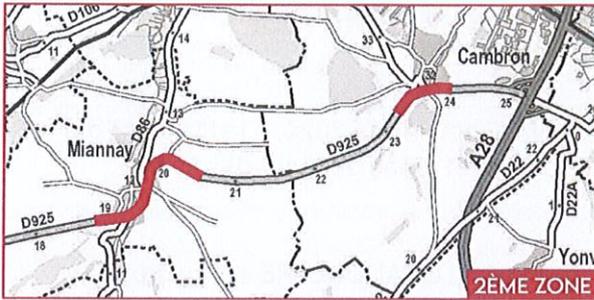
Du 4 au 15 novembre : la circulation sera totalement interrompue sur la section entre les deux giratoires de Friville-Escarbotin (2 et 3). Une déviation sera mise en place passant par les communes de Fressenneville et Woincourt (en vert sur le plan de la 1<sup>ère</sup> zone).

La circulation sera ensuite interdite de 19h00 à 6h00 le lendemain pour :

- le giratoire n°5 : du 14 au 16 novembre
- le giratoire n°4 : du 15 au 16 novembre – du 18 au 19 novembre
- les giratoires n°2 et 3 : du 18 au 21 novembre
- le giratoire n°1 : du 19 au 20 novembre - du 21 au 23 novembre

Les collectes de déchets ménagers et recyclable sont maintenues durant les travaux.

Cependant, pensez bien à sortir vos poubelles la veille du jour de collecte.



Pour les communes de Miannay et Cambron, les travaux consisteront :

- à raboter la chaussée sur une épaisseur de 6cm
- à mettre en œuvre une couche de roulement de 6cm en enrobés
- à remplacer les créneaux de dépassement par des bandes dérasées multifonctions

La route sera barrée sur la traversée des communes de Cambron et Miannay du 25 au 29 novembre.

Durant les travaux, un itinéraire de déviation Abbeville – Mers-les-Bains sera mis en place par l'autoroute A28 (gratuite) et la RD 115.

Il sera possible de prendre l'autoroute A28 et récupérer la D29 à partir du 23 novembre pour rejoindre Friville-Escarbotin, et ainsi détourner les communes de Miannay et Cambron (en orange sur le plan global). Un renfort de signalétique sera installé dans les communes concernées pour plus de compréhension et de lisibilité.

Merci d'adapter votre itinéraire en conséquence.

Concernant les transports scolaires, des aménagements seront faits si besoin, afin de limiter au maximum les perturbations.

*Le planning des travaux est susceptible d'être modifié selon les conditions météorologiques.*

*Merci de votre compréhension.*



## REPAS DES AINES DU DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2024

C'est dans une ambiance amicale et chaleureuse ce dimanche 3 novembre 2024, à la Maison Pour Tous, que s'est déroulé à l'initiative de la municipalité le traditionnel repas dansant des aînés. Ce repas a permis de réunir de nombreux convives.

Dans la bonne humeur, une animation musicale assurée par Pascal GRANDSERRE et Christophe CAMIER a prolongé le repas par quelques pas de danse.

Le succès a été au rendez-vous !





Doyen : **Monsieur LION Michel** 96 ans  
Doyenne : **Mme SELLIER Lily** 96 ans



## ALSH VACANCES DE LA TOUSSAINT

Ces vacances de Toussaint, 20 maternelles et 40 primaires ont participé aux ALSH. Ils ont passé de bons moments sur le thème de l'automne.

Les enfants ont pris plaisir au cours des différentes sorties :

- sortie en forêt avec Kanopé
- Accrokids
- Grimpe d'arbres en forêt d'Eu
- Bowling
- Piscine
- Défilé dans les rues de Fressenneville

